

réussi à développer une pratique qui s'inspire des besoins réels des personnes sans emploi, c'est parce qu'ils ont su répondre aux préoccupations de ceux et celles qui ne cadrent pas dans les programmes et les services offerts par le réseau institutionnel. D'ailleurs, la plupart du temps, ce sont des personnes qui cherchent désespérément à s'en sortir et qui se sont perdues dans les labyrinthes du réseau institutionnel (ou qui ont «décroché») qui finissent par aboutir dans ces organismes.

Les groupes communautaires, les CDEC et les groupes populaires en alphabétisation dont les philosophies et les pratiques s'inscrivent aussi en marge des institutions gouvernementales et de leurs orientations, sont de plus en plus interpellés par la notion d'employabilité et par les autres grands dossiers politiques relatifs à l'éducation des adultes et à la formation de la main-d'oeuvre.

Dans un contexte où le droit au travail est constamment menacé par les sombres perspectives de l'emploi et où le travail reste encore le moyen privilégié d'exprimer socialement et économiquement son autonomie, il devient fondamental qu'à travers non seulement son discours politique, mais aussi ses pratiques, l'ensemble du mouvement communautaire oppose une vision du développement humain différente de celle préconisée par les gestionnaires de l'État. Et cela, peu importe le concept à la mode !

1 . Dans *Le défi du plein emploi, un nouveau regard économique*, on peut lire en page 5 que le Canada connaît un taux de chômage de 11,1% tandis que le Québec enregistre pour sa part un taux de 13, 8%.

TEMOIGNAGES DE DEUX APPRENANTS EN ALPHABÉTISATION

Propos recueillis par Marinette Verger,
animatrice en alphabétisation, au CEDA

Prestataires de l'aide sociale depuis 22 ans, Marcel, 46 ans, est inscrit aux cours d'alphabétisation du CEDA depuis 1990; Pierre qui a également 46 ans, l'est depuis 1988.

En 1990, après l'adoption de la loi 37, Marcel est classé dans un programme-participant. Il doit chercher du travail ou suivre des cours. Enfant, il n'est allé à l'école que pendant deux ans. La loi l'a obligé à faire une démarche qu'il souhaitait entreprendre depuis longtemps.

Pierre venait déjà à l'école depuis deux ans lorsque la loi 37 est entrée en vigueur. - «Avant, je venais au CEDA en toute confiance. Après, j'ai eu peur de la coupure de 100\$ sur mon B.S. J'étais obligé de venir et j'aimais pas ça. Ça joue sur tes motivations.»

L'animatrice: Et si aujourd'hui, on n'obligeait plus les gens à aller à l'école?

Marcel: Depuis décembre, je suis classé inapte au travail. Je ne suis plus obligé de venir. Je viens parce que je veux apprendre. Je sais lire, maintenant je commence à écrire. J'aimerais écrire une belle lettre et la faire lire!

Pierre: Je n'ai jamais été à l'école. Je ne savais pas mes lettres, pas compter, pas mon âge. J'ai le goût d'apprendre maintenant S'il n'y avait pas la loi 37, je serais soulagé, je sentirais que c'est moi qui décide. Quelque part, c'est ma liberté qu'on attaque! je ne suis pas capable de prendre le métro, qu'est-ce que je peux faire comme travail?